

Convocation du 19/09/23

Date de publication : 03/10/23

Conseillers en exercice : 43

Présents : 34

Quorum : 22

N° 28-260923

OBJET :

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Définition d'emploi déjà créé au tableau des emplois budgétaires.

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'An deux mille vingt-trois, et le mardi vingt-six septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

PRESENTS : Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie, Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoint, Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMANN Monique, Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur COETTO Jérémy, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur MIROUX William, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Madame METCHE-BARTHELEMY Mathilde, Monsieur ZANARINI Marc **formant la majorité des Membres en exercice.**

EXCUSES : Monsieur AGOSTINI Pascal (donne pouvoir à Madame MOISEHIRMANN Monique), Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Madame MORFIN Geneviève), Monsieur LEVISSE André (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET Alain), Madame HARKANE Stéphanie (donne pouvoir à Madame AMARANTINIS Sophie), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur AMY Philippe), Monsieur CHAMLA Franck-Clément (donne pouvoir à Madame ROUX Magali), Monsieur LATZ Alexandre (donne pouvoir à Monsieur SALONE Arthur), Madame MELIN Joëlle (donne pouvoir à Madame BOUGEAREL Michèle), Madame BOISSON Valérie (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine)

M. Zarick KOURICHI a été élu Secrétaire.

Monsieur Alain ROUSSET, rapporte :

Conformément aux dispositions de l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, il convient de définir les missions, ainsi que le niveau de recrutement et de rémunération d'un certain nombre d'emplois déjà créés au tableau des emplois budgétaires de la Ville d'Aubagne, et susceptibles d'être occupés par des agents contractuels.

Cette délibération propose de créer l'emploi suivant :

- Coordinateur du Plan Communal de Sauvegarde/Plan de Commandement Communal (PCS/PCC) :

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230926-260923_28-DE
Reçu le 03/10/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
03/10/2023

.....


Délibération n° 28-260923 du Conseil Municipal du 26 Septembre 2023 (suite 1) :

Directement rattaché(e) au Directeur de la Police Municipale, il participe activement à la conception, la mise en œuvre, la coordination et l'évaluation des plans d'action de la Collectivité et de ses partenaires dans la conduite des opérations de secours et de sécurité civile en cas de crise.

Missions :

- Promouvoir une culture de management et de gestion des risques auprès des élus et des agents concernés par le déploiement du Plan Communal de Sauvegarde ;
- Entretenir la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde ;
- Organiser et préparer des exercices permettant d'acquérir les bons réflexes et de tester les différentes chaînes de gestion des risques majeurs ;
- Coordonner le Poste de Commandement Communal (membres du PCC), en cas d'activation ;
- Participer à sa mise en œuvre opérationnelle ;
- Evaluer l'efficacité et l'efficience des actions menées – Organiser a posteriori, le RETEX et des débriefings opérationnels avec les différents acteurs et partenaires ayant œuvré dans la gestion de crise.

Niveau de rémunération :

Si cet emploi ne pouvait être pourvu par un(e) agent titulaire, la Collectivité pourrait avoir recours au recrutement d'un agent contractuel, conformément au Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L332-8-2°. La rémunération sera alors plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux assortie du régime indemnitaire y afférent.

Le candidat doit détenir les diplômes correspondant au niveau requis d'accès au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et/ou justifier d'au moins 2 années d'expérience professionnelle sur un poste similaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment son article L313-1,

VU le Décret n° 2015-1912 du 29 décembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

VU le Budget Communal de l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : de CREER le poste de Coordinateur du Plan Communal de Sauvegarde/Poste de Commandement Communal ;

ARTICLE 2 : de FINANCER les dépenses correspondantes par les crédits prévus à cet effet au budget communal.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230926-260923_28-DE
Reçu le 03/10/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/10/2023

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the top and 'COMMUNE D'AUBAGNE' at the bottom.

.../...

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

Ne participe(nt) pas au vote : Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur SALONE Arthur mandataire de Monsieur LATZ Alexandre, Monsieur PERRINTOININ Yves, Madame FARDOUX Clémentine mandataire de Madame BOISSON Valérie

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230926-260923_28-DE
Reçu le 03/10/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/10/2023



.../...